

RECYCLAGE SST :

Prix :

150 euros ENTREPRISES

100 euros PARTICULIERS

Le **MAC SST** a pour objectif de maintenir le SST en capacité d'intervenir efficacement dans une situation d'accident selon le référentiel de formation et à un niveau équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale SST.

PRÉREQUIS POUR LE RECYCLAGE SST

Toute personne ayant suivi la formation de base S.S.T et pouvant fournir le certificat pour pouvoir le recycler

OBJECTIF

Maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Obligation de formation(des articles R4224-15 et 16 du Code du Travail, R6311-15 du Code de la Santé Publique, Décret n°2007- 705, Arrêté du 2 mai 2005 et Arrêté du 23 juillet 2007.

APTITUDES ET COMPÉTENCES

Acquérir les compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

Intervenir efficacement face à une situation d'accident

Agir avec efficacité pour protéger la victime

Préserver son état de santé dans l'attente des secours

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés

Débats dirigés

Exercices d'application pratiques

Animation conduite par des Moniteurs Secouristes du Travail

EVALUATION / EXAMEN

Une nouvelle carte S.S.T. est délivrée aux stagiaires qui ont satisfait au contrôle du comportement.

VALIDATION

L'enregistrement des résultats dans l'outil de gestion (FORPREV) à l'issue de la formation pour permettre l'édition d'une nouvelle carte SST.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Le " Maintien et Actualisation des Compétences " a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation.

D'une façon générale, il doit comprendre une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST.

La périodicité du "Maintien et Actualisation des Compétences" est fixée à 24 mois.

La durée d'une formation "Maintien et Actualisation des Compétences" est de 7 heures au minimum pour un groupe de 10 personnes.

Le recyclage comprend :

Une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST

La révision des gestes d'urgence

Actualisation de la formation : Risques de l'entreprise ou de l'établissement –

Modifications du programme

Contrôle du comportement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Mannequins adulte, junior, bébé. Masques individuels, protection individuelle / Plan SST de l'INRS avec jeu de carte magnets.

1 tête articulée /Trousse de maquillage

Défibrillateurs, couvertures, tapis / Divers outils (scie, marteau, couteau ...) pour réalisation des cas concrets, lingettes désinfectantes, compresses ...

Cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel de secourisme

ACCESSIBILITÉ

Formation en inter : 1040, Avenue Jean Perrin – 13290 Aix-En-Provence

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe.
- La victime répond, se plaint d'une sensation pénible et/ou présente des signes anormaux.
- La victime se plaint de brûlures.
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- La victime ne répond pas mais respire.
- La victime ne répond pas, ne respire pas (massage cardiaque et défibrillateur)

DÉBOUCHÉS

- Formateur
- PSC1
- Gardien veilleur / Gardienne veilleuse
- Inspecteur / Inspectrice de magasin
- Intervenant / Intervenante sur alarme
- Chef d'équipe de sécurité
- Portier / portière physionomiste
- Rondier / Rondière en sécurité
- Stadier / Stadière
- Agent / Agente de prévention en magasin
- Surveillant / Surveillante de nuit
- Surveillant / Surveillante de parking
- Vigile

DOMAINE DE COMPETENCES 2

- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

PASSERELLES

- SSIAP 1
- Recyclage SSIAP 1
- Remise à niveau SSIAP1
- Recyclage SSIAP 2
- Remise à niveau SSIAP2
- TFP/APS
- MAC TFP/APS

Documents de référence :

Livret remis au stagiaire (Fascicule INRS ED4085)